

Certificat de conformité

(Véhicules livrés en châssis-cabine)

Je soussigné IVECO France, 6 rue Nicolas COPERNIC, 78190 TRAPPES, représentant dûment accrédité de IVECO MAGIRUS AG D 89070 ULM constructeur certifie :

Que le véhicule livré

(D.1) Marque	IVECO
(D.2) Type Variantes Versions	TA1V3142R42
(D.3) Dénomination commerciale	AD190S31 K
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type	WJMA1VNH404333704
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible	19700 Kgs
(F.2) Masse en charge maximale admissible en service en l'état (PTAC)	19000 Kgs
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service en l'état (PTRA)	40000 Kgs

(J) Catégorie internationale

(J.1) Genre national

N3

CAM

(K) Numéro de la réception par type

3183-06-00

(P.1) Cylindrée

7790 Cm³

(P.2) Puissance nette maximale

228 kW

(P.3) Source d'énergie

GO

(P.6) Puissance administrative

21 CV

(S.1) Nombre de places (y compris celle du conducteur)

2

(U.1) Niveau sonore à l'arrêt

89 vertical arrière cabine

(U.2) Régime de rotation du moteur lui correspondant

1800 tr/min

(V.7) CO²

- G/km

(V.9) Classe environnementale

0555*0578B

Est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).

Que le véhicule sort de nos usines le 19/06/2007

Pour être livré à :

Fait à Trappes, le 19/06/2007

1) Rayer la mention inutile

(2) Références communautaires de la directive 1999/CE relative aux documents d'immatriculation.

(3) Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R 433-1 du code de la route dans les conditions de poids ci-après :

PTRA :

Jusqu'à 44 tonnes, 2 cylindres a ressort sur l'essieu 2. (1)

~~Jusqu'à 60 tonnes, 4 cylindres à ressort sur les essieux 1 et 2. (1)~~~~Jusqu'à 70 tonnes, 4 cylindres à ressort sur les essieux 1 et 2. (1)~~

(4) Ce PTRA ne pourra figurer sur la carte grise qu'à la vue du certificat de carrossage qui devra indiquer que le véhicule est équipé d'une carrosserie PTE CONT

(5) Le dispositif de freinage pour la remorque devra dans ce cas être maintenue en position de freinage après son application par des moyens mécaniques en cas d'absence prolongée d'air dans le ou le(s) réservoir(s) de la remorque.

Nota 1: Pour obtenir l'immatriculation de véhicule remorque livré en châssis nu ou du camion ou de la camionnette livré en châssis cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès verbal de réception du type et :

- Soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles pour les camions, camionnettes et véhicules remorqués ou, pour les véhicules tracteurs routiers, une attestation de montage de dispositif d'attelage, conforme à l'annexe X de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles et répondant aux dispositions du paragraphe A de cette annexe ;

- Soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire :

Nota 2: Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et :

- Soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire :

- Soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

Et attestons en outre que le véhicule dont les caractéristiques et le numéro de série qui figurent sur le certificat de conformité ci-dessus a été régulièrement mis à la circulation dans les conditions fixées par les lois et règlements douaniers français.

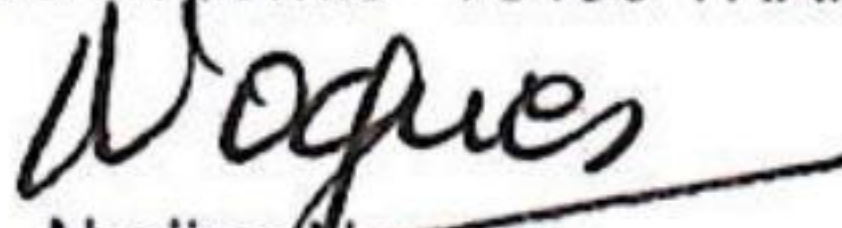
Dispense N°1 du Directeur des services fiscaux des Yvelines (78) du 07/12/1999

Trappes, le : 19 octobre 2007

DIRECTION Logistique

IVECO FRANCE

6, Rue Nicolas Copernic - 78190 TRAPPES



Nadine Nogues

(par délégation spéciale du président)

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Je soussigné IVECO France

6, rue Nicolas Copernic, 78190 TRAPPES, représentant accrédité de IVECO MAGIRUS AG D 89070 ULM constructeur, certifie :

Que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipés de :

1) .Réservoir(s) de carburant :

- Nombre : 1
- Capacité (Litres) : 300
- Emplacement : Droit
- Matière : Aluminium

2) .Ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2: Non

Marque ralentisseur :

Type de ralentisseur :

Poids de ce ralentisseur permettant la majoration du PTAC et du PTRA (voir nota § 2) :

5) .Suspension de(s) l'essieu(x) moteur(s) :

Ni pneumatique ni équivalente à une suspension pneumatique au sens de l'annexe II de la directive 96/53 CEE

6) .Charges maximales admissibles:

- AV : 8000 Kgs

7) .Pneumatiques et indices

- Sur l'essieu 1 : 13R22.5 (156/-)
- Sur l'essieu 2 : 13R22.5 (-/149)

10) .Type de cylindre de frein

- Sur l'essieu 1 : 22

- Sur l'essieu 2 : 18-20-22

11) .Type moteur : F2BE3681B*P

12) .Type de cabine AD : Cabine Courte

13) .Type de protection AR : Ensemble véhicule(sans marquage)